Nouvelle procédure pour la déclaration d'absence de votre enfant :

Bonjour chers parents,

Une nouvelle démarche de prise de présences sera en fonction à notre école. En effet, les absences seront maintenant consignées avec l'application Portail Mozaïk. À compter de lundi, vous serez invités à faire la déclaration de l'absence de votre enfant à même l'application Portail Mozaïk Parent. Il ne vous suffit que de 3 étapes et le tour est joué! Cela vous évitera à justifier au téléphone l'absence de votre enfant. Voici la marche à suivre pour réaliser le tout.

Sachez, toutefois, que vous pouvez toujours en informer le secrétariat (450-492-3416 poste 1) , mais nous vous invitons fortement à faire la déclaration via cette application.

Étape #1

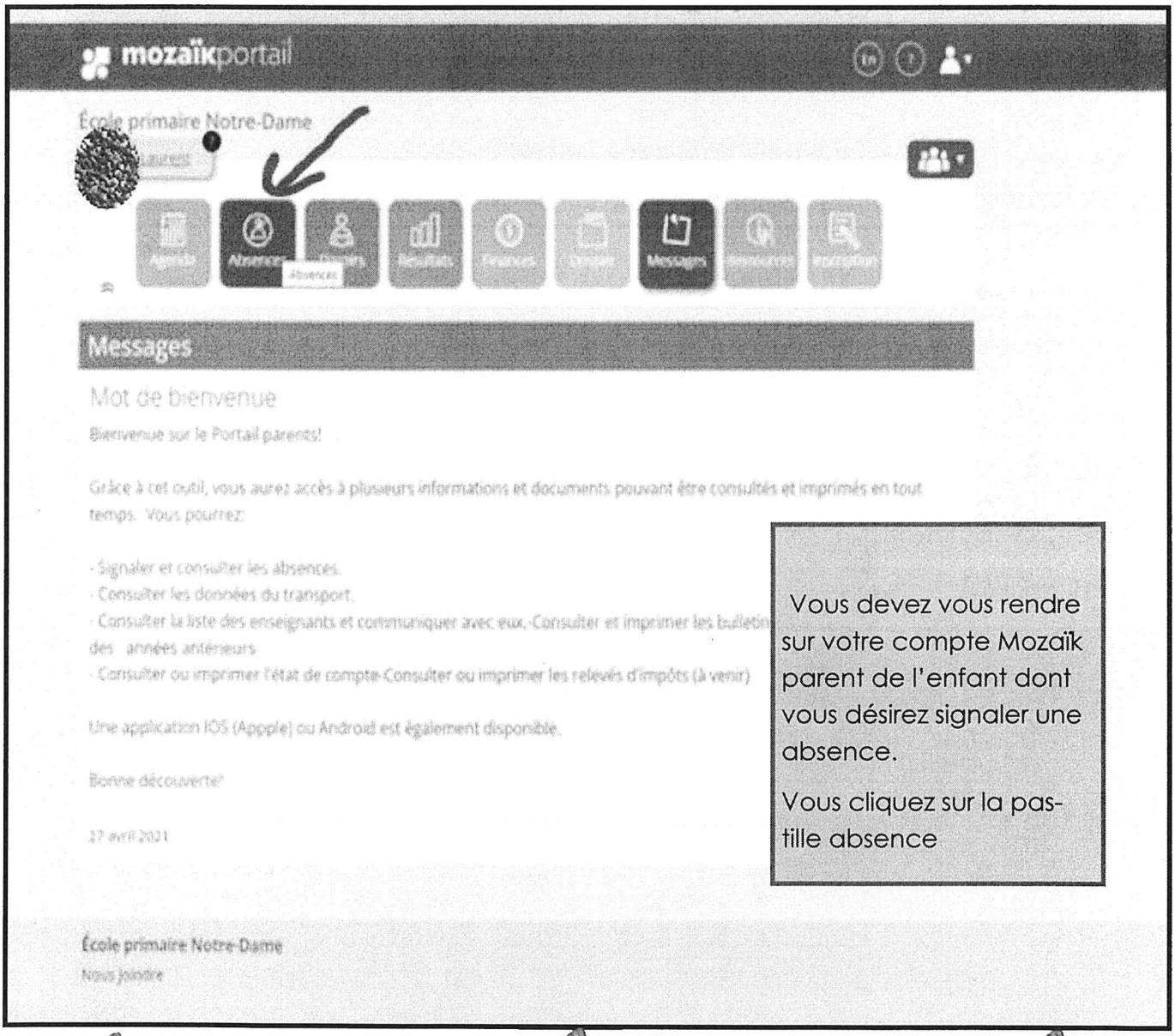

Vous devez vous rendre sur votre compte Mozaïk parent de l'enfant dont vous désirez signaler une absence.

Vous cliquez sur la pastille absence

Étape #2

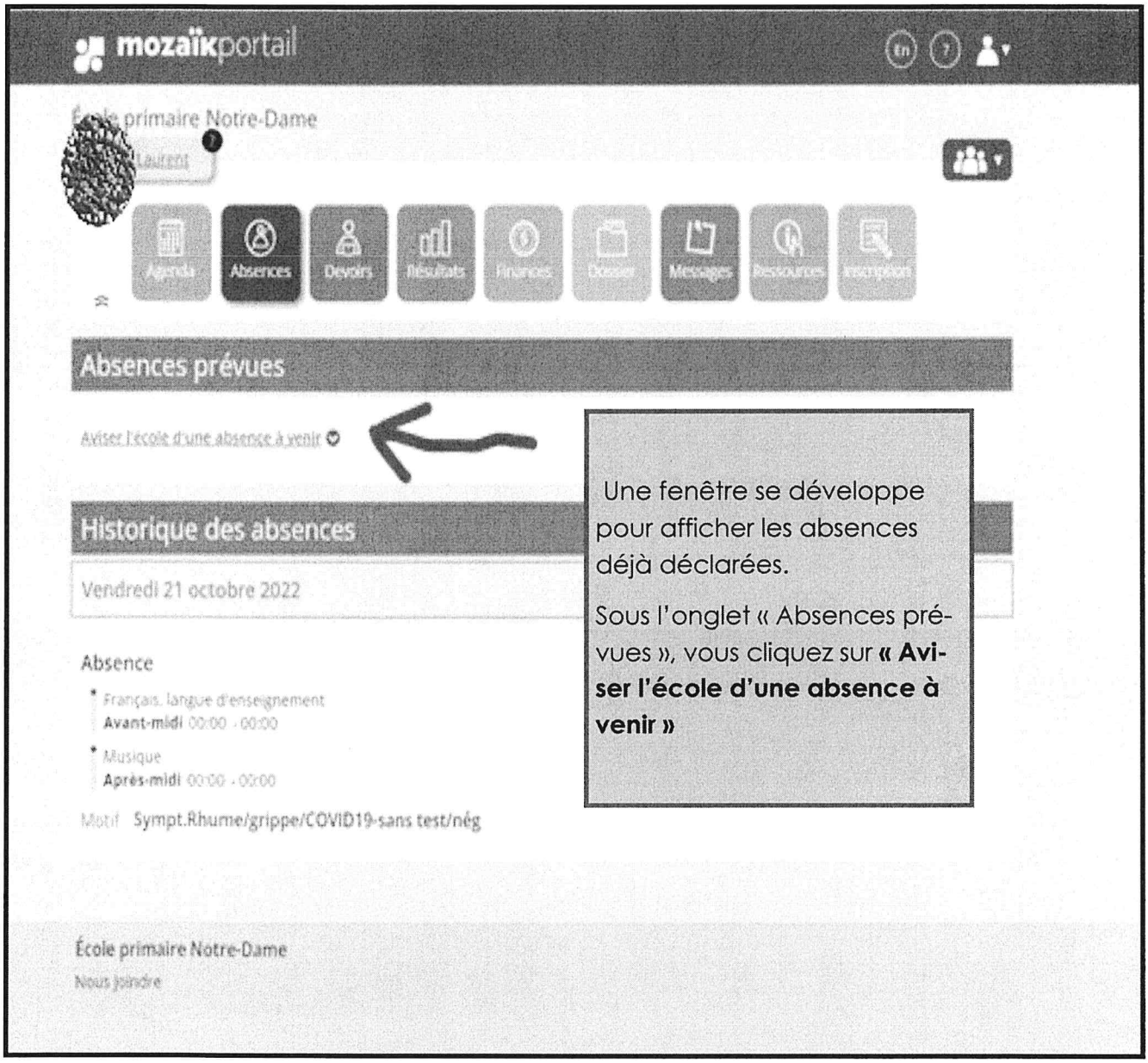

Une fenêtre se développe pour afficher les absences déjà déclarées.

Sous l'onglet « Absences prévues », vous cliquez sur **« Aviser l'école d'une absence à venir »**

Étape #3

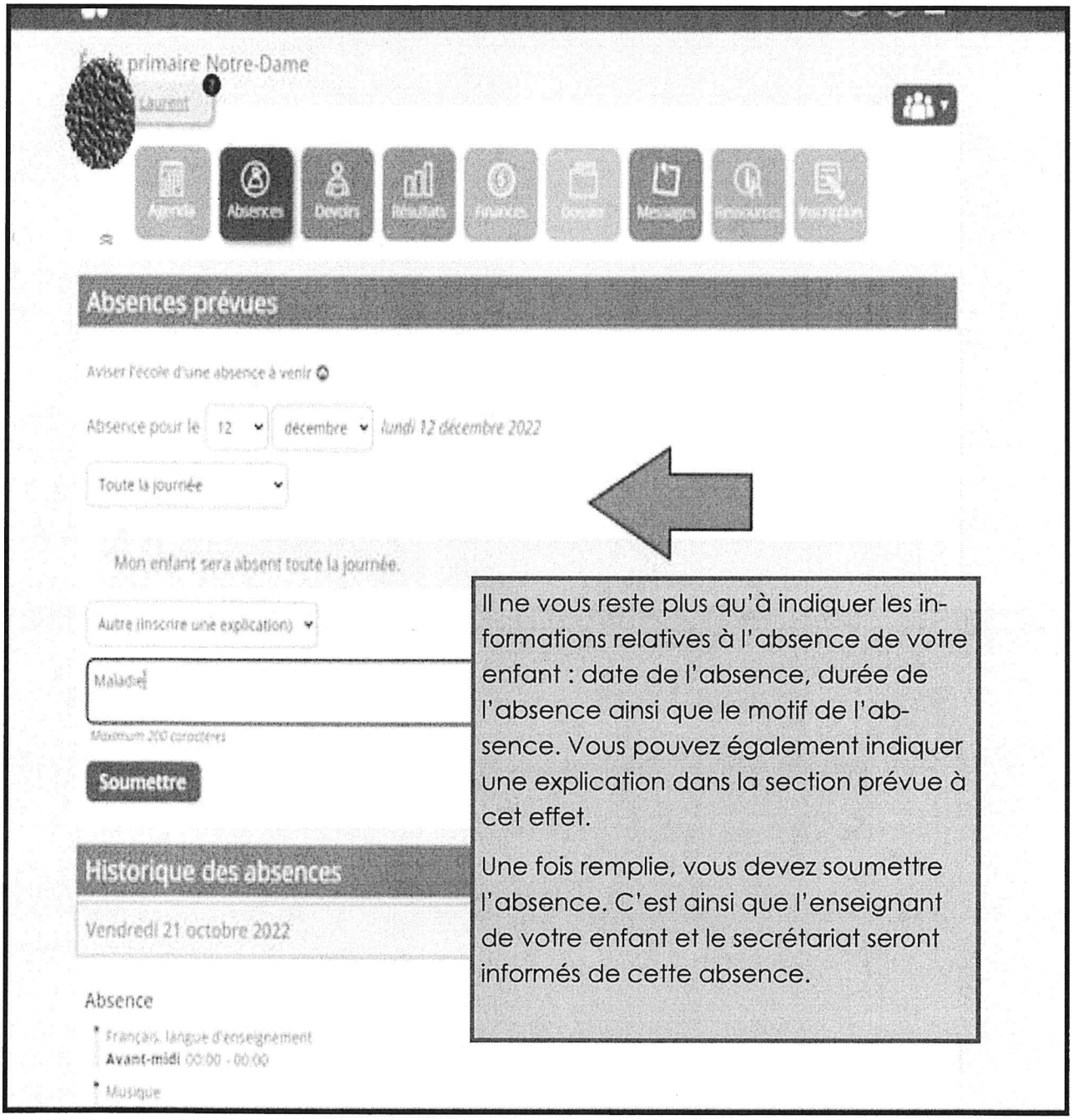

Il ne vous reste plus qu'à indiquer les informations relatives à l'absence de votre enfant : date de l'absence, durée de l'absence ainsi que le motif de l'absence. Vous pouvez également indiquer une explication dans la section prévue à cet effet.

Une fois remplie, vous devez soumettre l'absence. C'est ainsi que l'enseignant de votre enfant et le secrétariat seront informés de cette absence.